

L'UNSA Vous informe !

Section UNSA Pas de Calais

COMPTE RENDU DU COMITE DÉPARTEMENTAL

DE L'ACTION SOCIALE DU PAS DE CALAIS

du 11 avril 2023

Le Comité Départemental de l'Action Sociale du Pas de Calais s'est réuni le 11 avril 2023 à 10h15 en présentiel , en présence de Mme Ortiz, présidente et de la déléguée Mme Sahn.

Le début de CDAS a été décalé en raison de la Cérémonie hommage à Ludovic MONTUELLE.

ORDRE DU JOUR

- Approbation du PV de CDAS du 21/06/2022
- Note d'orientations pour l'action sociale ministérielle en 2023
- Point sur l'utilisation des crédits d'actions locales 2023
- Le fonds d'innovation locale
- Le rapport d'activité du service social
- Le partenariat MGEFI/CDAS
- Questions diverses

Liminaire de l'UNSA

Dans le contexte économique de ce début d'année qui est marqué par une inflation galopante, une hausse des tarifs inédite et inimaginable des énergies et surtout des produits alimentaires... Même si on a, normalement, tous conscience que rien n'est éternel, ni inépuisable, nous ne changeons pas nos habitudes, mais il est urgent maintenant de changer nos comportements et assez rapidement. Attention, cela ne veut pas dire faire des économies au détriment des agents .

De même, une certaine appréhension au niveau professionnel nous habite après ces réunions de grand remue-méninges et avec l'arrivée prochaine du nouveau COM. Nous nous demandons quelles nouvelles transformations nous attendent ? Quels services vont fermer ? Où pardon, excusez-moi, évoluer !!

Les réformes et transformations successives de la DGFIP s'enchaînent et maintenant c'est au tour de l'action sociale de connaître sa réforme. Et comme toute réforme, cela commence par le non remplacement des assistants de délégations alors que la déléguée continue de gérer toutes les missions, comme avant la réforme.

Faire pareil avec moins de moyens humains !

Nous regrettons aussi que le CDAS n'ait pas pu être décalé au vu de l'inauguration qui vient de se dérouler au Centre des Finances Publiques d'Arras. Il est très dur moralement pour les collègues de participer à une cérémonie du souvenir puis de se dépêcher de traverser Arras afin d'être à l'heure pour participer à une instance dans la joie et la bonne humeur ! Même si nous sommes conscients qu'il était plus que temps de se réunir en CDAS.

Par contre, nous remarquons aussi les points positifs, notamment le fait que notre dossier au FIL ait été sélectionné. Cette nouvelle sortie permettra aux agents de pouvoir mieux se connaître tout en s'amusant. Mais également qu'exceptionnellement, le budget du CAL n'ait pas baissé !! Nos agents pourront s'évader de leurs tracas quotidiens lors de nos sorties. Espérons que les bonnes nouvelles en CDAS continuent !!!

S'agissant du médecin de prévention sur le secteur d'Arras, comment se passe son installation ? Est-il prévu qu'elle vienne participer à un CDAS afin de la rencontrer ?

PV du CDAS du 21 juin 2022

Celui-ci a été adopté par l'ensemble des organisations syndicales.

Note d'orientations pour l'action sociale ministérielle en 2023

Point présenté par Mme Ortiz

Le rôle de la politique d'action sociale est réaffirmé dans l'accompagnement et le soutien aux agents, tout en rappelant la nécessité de poursuivre les efforts de modernisation et d'adaptation des prestations.

Au niveau national :

Les moyens ont augmenté de 3,48 % par rapport au PLF 2022.
Le montant alloué aux crédits dédiés aux actions locales s'établit à 4,5M€.

La réforme de l'action sociale se poursuit notamment en ce qui concerne la cession des résidences de vacances qui a été confirmée et sera réalisée dans des conditions permettant d'optimiser les recettes.

L'année 2023 verra la mise en œuvre effective de la nouvelle organisation régionale du réseau de l'action sociale (M Diallo a été nommé responsable régional dans les Hauts de France).

La présentation de l'organisation est attendue lors du prochain CNAS (M Diallo pourra ainsi faire une présentation régionale).

L'ambition est une mise en place à la fin du 1^{er} semestre 2023.

Les bénéfices attendus de cette nouvelle organisation sont à la fois collectifs et individuels :

- les délégués sont inscrits dans une équipe régionale : ils bénéficieront ainsi d'un appui, une meilleure répartition des charges de travail,
- la montée en compétence sur des missions plus techniques (restauration et logement notamment);
- l'harmonisation des procédures de travail.

L'année 2023 verra également la concrétisation du travail mené au sein du CNAS sur les aides à la parentalité (aide à la pratique sportive, extension du bénéfice de la prestation CESU 6/12 ans)...

La thématique prioritaire de l'année 2023 sera la restauration.

Un plan de communication global est en cours d'élaboration qui poursuit 3 objectifs :

- création d'une identité visuelle unique de l'action sociale,
- la définition d'une stratégie globale de communication événementielle,
- la modernisation des outils numériques.

Au niveau local :

Le nouveau CDAS s'est installé sur la base des résultats enregistrés lors des dernières élections. Une séance de formation des membres sera organisée (en partenariat avec M Diallo).

Avec la nouvelle organisation, des délégués référents seront nommés par thématique (logement, restauration, communication...)

Les actions locales doivent continuer de s'inscrire dans la même dynamique que les travaux conduits à l'échelon national. Une nouvelle enveloppe de 100 000 euros a été ouverte dans le cadre du Fonds d'Innovation Locale. D'ailleurs, le projet de la délégation du Pas de Calais a été retenu (journée de cohésion inter directionnelle).

L'UNSA s'inquiète de la mise en place effective de la nouvelle organisation régionale à la fin du 1^{er} semestre 2023 sachant que le CNAS ne s'est pas encore tenu. Dans l'attente de la nouvelle organisation, Mme Sahm aurait pu bénéficier d'un vacataire pour l'aider dans sa mission, suite au départ de Mme Lagache en février.

De plus, l'UNSA regrette l'absence de M Diallo à ce CDAS : il aurait ainsi pu faire connaissance avec les nouveaux membres.

Plusieurs organisations syndicales ont réclamé un groupe de travail concernant la restauration. L'UNSA pense qu'il est nécessaire d'attendre la mise en place de la nouvelle organisation afin que la déléguée en charge de la restauration puisse assister aux échanges.

En matière de communication, la CFDT estime que les retraités et les agents en longue maladie sont mis à l'écart, notamment en ce qui concerne l'action sociale. Mme Régnier, la correspondante sociale, signale que les agents ne mettent pas à jour leurs informations personnelles sur Sirhius (notamment une adresse mail personnelle).

L'UNSA propose donc d'envoyer un mail aux agents pour leur rappeler de mettre à jour ces informations sur l'application Sirhius.

Le partenariat MGEFI/CDAS 62

Point présenté par Mme Régnier

Le thème national 2022/2023 était Sport /Santé avec des ateliers Balle o taf et nutrition sur 5 sites du département.

Le thème 2023/2024 sera l'activité physique et le bien-être.

La délégation d'action sociale et la mutuelle ont invité les agents à participer au Parcours du cœur le samedi 15 avril 2023 à Anzin Saint Aubin : 34 participants sont inscrits.

Un sac de sport leur sera remis avec une bouteille d'eau et une barre de céréales.

Des stands de prévention seront accessibles gratuitement.

Une marche de cœur sera peut-être organisée en octobre sur Lens.

Concernant les retraités, une journée de prévention santé et d'information se déroulera le 23 mai 2023 à St Laurent Blangy. Au programme :

- des exercices de motricité et de mémoire,
- un déjeuner convivial pendant lequel la nutrition sera abordée autour d'un panier repas sur le thème « le bien manger sans culpabiliser »,
- un temps d'information avec les mutuelles, la délégation de l'action sociale et les assistantes sociales.

Pour les actifs, fin septembre 2023, un atelier bien-être /santé publique sera organisé avec notamment la gestion du stress et le sommeil.

Point sur l'utilisation des crédits d'actions locales 2023

Bonne nouvelle : le budget ne baisse pas cette année et reste le même que celui de l'année 2022 soit 82 711€.

L'arbre de Noël 2023 se déroulera dans 2 cinémas : le complexe Pathé de Coquelles le 2 décembre 2023 (3 salles pour 600 places) et celui de Liévin le 9 décembre 2023 (3 salles pour 900 places). La programmation des films n'est pas connue à ce jour.

Une boîte de friandise bio sera distribuée aux enfants présents, dans le même style que 2022.

Le concours de dessin est reconduit cette année encore; la tranche 13-15 ans pourra de nouveau participer. Le thème pour cette année sera: « Le Père Noël s'entraîne pour les JO ».

Les vacances psychologues et les consultations avocats sont reconduites, ainsi que la journée d'information pour les nouveaux retraités, les chèques kadodrive, et les colis pour les agents malades.

Pour 2023, deux sorties sont organisées :

- une journée sans transport au parc d'attraction « La mer de sable » en septembre sur deux samedi
- une journée avec transport (départ de Béthune et Arras) et repas pour visiter la distillerie et les faiseurs de bateaux dans l'Audomarois, sortie prévue en juin
- une journée avec transport (avec départ de la côte) et repas pour visiter la distillerie et les faiseurs de bateaux dans l'Audomarois, date à définir

Ces sorties ont été sélectionnées afin que l'action sociale s'adresse à tout le monde, car la 1ère cible plus les familles et la 2ème s'adresse principalement aux actifs sans enfants et aux retraités.

Toutes les organisations syndicales ont voté pour le cal sauf solidaires qui s'abstient.

L'UNSA refuse une nouvelle fois une participation financière aux sorties en fonction du quotient familial, réclamée par d'autres organisations syndicales. Nous privilégions une mixité sociale, sans écarter les revenus moyens et élevés.

De même, l'UNSA estime que le coût des séances de cinéma est trop élevé (en comparaison à un spectacle de Noël) et que seuls 2 sites soient retenus (contre 4 auparavant), même si cette option a été choisie car la déléguée est en difficulté au niveau des moyens humains. Ce problème d'effectif interfère dans de nombreux sujets et la qualité de l'action sociale s'en ressent.

Le Fonds d'Innovation Locale

Le dossier a été déposé pour la 1ère fois par l'action sociale du Pas-de-Calais pour l'année 2022.

Le FIL permet de financer une activité inédite avec des fonds supplémentaires du budget alloué.

L'action proposée, une journée de cohésion inter directionnelle, a été retenue.

Un montant de 8 500€ a été alloué pour cette activité.

Deux journées sont proposées, gratuitement, au Parc d'Olhain le 14 mai 2023 et le 4 juin 2023 avec des challenges ludiques et amusants (tir à l'arc, carabine laser, jeux de coordination,...) aux agents en activité dans le département (Finances publiques, Douanes, DGCCRF,...) ainsi que leur famille.

A ce jour, 151 personnes sont inscrites pour la journée du 14 mai 2023, et 38 pour la journée du 4 juin 2023 (les inscriptions sont en cours, les chiffres définitifs seront connus le 22 avril 2023).

L'UNSA se félicite de cette action. Grâce à l'investissement de certains syndicats et de la déléguée, notre dossier a été remis dans les temps et a pu être sélectionné.

Le budget alloué à cette action est en sus de celui du Cal : il représente environ 10 % du budget et permet une action supplémentaire.

Le Rapport d'activité du Service Social

Point présenté conjointement par les deux assistantes sociales, Mme Sylvie Niellini et Mme Céline Leleux

L'équipe du service social sur le département du Pas-de-Calais est composée de deux assistantes sociales :
-Madame Sylvie NIELLINI qui se consacre aux agents DGFIP des arrondissements d'Arras et de Calais et à l'ensemble des services douaniers du département.

-Madame Christine VAN DE WALLE jusqu'à son départ en retraite le 31/08/2022. Puis Madame Céline LELEUX à partir du 1er septembre avec le secteur suivant : services DGFIP situés dans les arrondissements de Béthune, Boulogne sur mer, Lens, Montreuil sur Mer et Saint Omer, la Chambre Régionale des Comptes des Hauts de France, ainsi que les agents de la DISI et de la DIRCOFI qui interviennent sur le département.

En résumé, pour l'année 2022 :

* On constate, comme chaque année, qu'autant d'actifs que de retraités font appel au service social.

* Davantage de femmes font appel à nos services. Cette tendance s'explique par le fait que les sollicitations peuvent notamment concerner des demandes de renseignements divers, des problématiques d'ordre financier liées au fonctionnement propre à chaque ménage, la gestion budgétaire, les courses, l'administratif ou la prise en charge de parents âgés, soit des activités socialement encore très genrées.

* Comme les années précédentes, ce sont les cadres C qui font appel le plus souvent à leurs services. Ceci peut s'expliquer par le montant des rémunérations. En cas de difficultés de vie, un budget de cadre C est plus rapidement déséquilibré (séparation, endettement, maladie, handicap, deuil).

* Cette année, l'accompagnement des bénéficiaires s'équilibre entre les deux principales directions soit presque autant en douane qu'en DDFIP alors que les agents DDFIP sont deux fois plus nombreux. En 2021, le nombre d'agents de la DDFIP pris en charge était de 84 pour l'ensemble du département. Cette baisse peut s'expliquer par le départ de Madame Christine VAN DE WALLE. Elle a pris officiellement sa retraite à partir du 1er septembre mais elle a quitté son poste au 1er juin. De plus, l'arrivée de Madame Céline LELEUX après le départ d'une professionnelle installée depuis 35 ans, nécessite un approvisionnement tant pour la nouvelle collègue, que pour les agents et les différents partenaires.

* Durant l'année 2022, les agents ont principalement fait appel au service social pour le domaine de la vie professionnelle. Il s'agit par exemple du relationnel entre collègues ou avec la hiérarchie, des mutations, l'orientation à donner à sa carrière, la retraite, le temps partiel, le handicap. Cela correspond à l'orientation donnée par le secrétariat général de prévenir les situations de désinsertion professionnelle.

Viennent ensuite les conséquences sociales résultant des problèmes de santé ou de la vie familiale.

L'UNSA vous rappelle que, même si la démarche de demander de l'aide est très difficile psychologiquement, le fait de contacter une assistante sociale n'est pas un échec mais c'est, peut-être, une solution à vos problèmes.

Questions diverses

La question sur la restauration a été évoquée. Une fois la mise en place de la réforme de l'action sociale avec sa nouvelle organisation, un GT restauration sera organisé.

Mme Ortiz a confirmé qu'en raison de l'absence de cantine et au vu des dates de fermetures, les agents de St Omer avaient le droit à des tickets restaurants : les demandes seront faites rétro-activement.

Fin à 17h40